

Préface. Du statut au corpus

Ali Reguigui

Université Laurentienne (Canada)

Les langues et les territoires entretiennent une relation inhérente et inextricable parce qu'ils ont pour corollaire les peuples et les groupes qui sont naturellement communicationnels et naturellement ancrés dans des territoires. Les peuples et les groupes sont formés d'êtres complexes qui sont le produit de l'histoire et qui entretiennent de ce fait avec les langues et les territoires des relations multidimensionnelles. Nous y discernons de l'affectif, de l'éducationnel, de l'instrumental, du culturel, de l'économique, du politique, du législatif et même du militaire. Il est donc impératif que ces relations tripartites entre langues, groupes et territoires soient gérées d'une manière propre à assurer le maintien de la paix sociale et à répondre aux aspirations de tous car, à défaut de cela, la société civile risque beaucoup. L'histoire, tant ancienne que récente des peuples, ne désemplit pas d'exemples où l'intervention partisane ou même la non intervention ont eu des conséquences néfastes sur la situation ou le devenir d'un groupe, sur les relations entre les groupes, perturbant ainsi des vies, des sociétés, des pays et même des régions.

L'aménagement des langues est un processus complexe et délicat qui nécessite la conjonction de plusieurs facteurs et la mise à contribution de divers intervenants. Il implique, d'un côté, l'aménagement du statut de la langue et, de l'autre côté, l'aménagement du corpus de la langue. Mais cela conduit nécessairement à l'aménagement des rapports que les groupes entretiennent entre eux et les rapports de ceux-là aux langues. Il n'est pas possible de réussir un changement de

statut de la langue sans que cela ne soit accompagné d'un changement dans les rapports que les groupes entretiennent entre eux et avec cette langue. La langue se nourrit de statut juridique mais aussi de vitalité ethnolinguistique. Sans cela, les langues minoritaires se fragilisent, et à défaut de conditions sociales, politiques et culturelles de reproduction, le risque d'assimilation des groupes linguistiques minoritaires devient grand, voire même incontournable.

Nous avons articulé ce volume en trois parties : « droit et politique », « discours sur la vitalité » et « notions et termes », ce qui reflète la nature tripartite et fondamentale de la problématique. Le droit et la politique sont en relation étroite avec le territoire, le statut de la langue et la réglementation des rapports entre les groupes. La vitalité est le facteur essentiel qui cimente les rapports intragroupes et consolide la valeur symbolique de la langue comme facteur d'identification et de distinction du groupe. Quant aux termes et notions, ils sont le corps de la langue elle-même, son corpus qui fonde sa différence et la distinction de ses locuteurs

1. Droit et politique

Pour commencer, **Pierre Foucher** traite de la trilogie bien connue dans le domaine juridique langue/territoire/droit. Il voit dans le territoire une composante indissociable du droit en ce que la langue est traitée en fonction d'un territoire et en termes de droits linguistiques. Selon Foucher, la valeur accordée à la diversité, à la force du lien entre la langue et l'identité et aux impératifs du nationalisme constituent le fondement de l'intervention de l'État en faveur des langues minoritaires. Il constate deux modèles de droits linguistiques – l'un individualisant et l'autre territorialisant – et il propose de les remplacer par un modèle fondé sur les droits et les obligations.

David Robichaud enchaîne en posant une réflexion critique sur ces deux modèles. Il considère que le modèle territorialisant est, à tort, critiqué d'être fondé sur des considérations agrégatives n'assurant pas l'égalité entre les individus. Il montre par ailleurs que la supériorité du modèle personnel ou individualisant n'est que théorique parce que tout droit linguistique est fondé sur des propriétés agrégatives et que le modèle territorialisant est mieux apte à protéger les intérêts individuels fondamentaux.

De son côté, **Abdoul Hamidy Bah** traite de la problématique de l'aménagement des langues en Guinée dans le système éducationnel. Il indique que la Guinée postcoloniale a connu deux politiques linguistiques et éducationnelles différentes. La première était fondée sur le principe de la promotion des langues nationales et la seconde réintroduisait la langue coloniale comme seule langue d'enseignement à tous les niveaux. Il présente ensuite diverses tentatives aménagementales et analyse leurs conséquences sur les langues nationales et transnationales.

Bénédicte Pivot, pour sa part, analyse la situation, au Nicaragua, du rama en examinant la problématique de l'ethnicité dans le cadre de la relation entre la langue et le territoire ethniques constituant des traits distinctifs propres à un groupe qui agit en fonction de cela. L'analyse montre comment les revendications identitaires nationales et internationales ont servi de modèle à la communauté rama, groupe indigène de la côte caraïbe du Nicaragua, et l'ont amenée à valoriser sa langue et à l'utiliser comme symbole d'identité et outil de défense du territoire qui, réciproquement, devient source de légitimation de cette revendication et de vitalité ethnolinguistique.

Quant à **Eyman Siddig Hassan**, elle pose la crise identitaire au Soudan comme source de conflits. Elle montre que la recherche de la reconnaissance contenue dans le discours des opposants au gou-

vernement soudanais cultive à l'égard de l'Autre un imaginaire conflictuel. L'auteure ne partage pas l'idée reçue que le clivage entre l'identité noire et l'identité arabe explique à lui seul l'origine des conflits. Elle pense, au contraire, que la réalité est plus complexe et qu'elle trouve son explication dans les mémoires collectives. Elle entreprend alors l'analyse d'un corpus textuel fondant les diverses représentations de l'identité soudanaise.

Enfin, **Galina Toumilovitch** examine le processus d'identification en Biélorussie. Compte tenu de l'ambiguïté entourant l'identité biélorussienne et l'absence d'approches et de consensus sur cette question, l'auteure entreprend l'étude de cette identité comme donné et comme construit. Elle étudie le rôle fondamental que joue la langue biélorusse dans la construction de l'identité et son impact historique, géographique et géopolitique.

2. Discours sur la vitalité

Christiane Bernier, Simon Laflamme et Sylvie Lafrenière entament cette partie en comparant le comportement vis-à-vis des médias de deux groupes minoritaires au Canada, à savoir les Franco-Ontariens et les Anglo-Québécois. Selon les auteurs, la compréhension de la vitalité d'un groupe passe, entre autres facteurs, par la compréhension de son rapport aux médias. Ainsi, les chercheurs proposent d'examiner les choix linguistiques des deux minorités linguistiques. L'analyse de leurs données révèle des comportements langagiers différents quant aux usages médiatiques de chacun des deux groupes. Ces rapports sont étudiés selon la densité de population, le niveau d'instruction et l'âge.

Linda de Serres étudie la vitalité du français de Franco-Canadiens hors Québec en milieux éducatifs. Elle soutient que la vitalité du français en milieux éducatifs minoritaires a pour corollaire l'accès à

des outils pédagogiques avancés. Pour vérifier cela, elle a entrepris une étude auprès de Franco-Canadiens dans le cadre d'un programme intensif de français pour mesurer l'impact d'un site web interactif et de sketches humoristiques. Les résultats semblent soutenir son hypothèse.

Jean-Philippe Croteau soutient la nécessité d'étendre la langue et la culture au-delà de l'ethnicité. À partir des exemples du *Toronto Separate School Board* (TSSB) et de la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), il montre comment ces deux organismes sont passés d'une mission de transmission de l'héritage identitaire, culturel et religieux des groupes ethniques qu'ils représentaient à l'élargissement de leur bassin aux immigrants pour pallier la menace de déclin démographique et consolider leur poids sociopolitique. L'auteur montre comment ce changement a affecté la notion d'appartenance ethnique pour la transformer à une appartenance définie par la langue, la culture et les valeurs.

Assia Belgheddouche examine la question du statut de la langue française en Algérie. S'agit-il d'une langue maternelle, seconde ou étrangère? La réponse des instances officielles qui la déclare « langue étrangère » est en opposition avec la réalité communicative algérienne qui s'avère plus complexe, ce qui est de nature à compliquer l'enseignement de cette langue et la tâche des concepteurs de programmes. Le statut officiel de la langue française en Algérie dicte une approche didactique de FLE (français langue étrangère), mais la variété de ses statuts dans la pratique oblige à revoir la manière dont il est enseigné.

Mourad Boukra se penche sur la place de l'arabe dialectal en Algérie et son rapport à l'arabe standard. D'ailleurs, ce rapport a été mis en cause ailleurs dans d'autres pays. Il pose la problématique de dualité linguistique arabe et la nécessité d'examiner la possibilité d'utiliser l'arabe dialectal comme langue officielle et langue d'éducation puisqu'il

est la langue maternelle de la majorité de la population. L'auteur présente le débat et les courants de pensées qui se sont développés autour de cette question épineuse.

Antonio Gaspar-Galán et **Nieves Ibeas-Vuelta** s'intéressent aux motivations derrière l'enseignement du français en Espagne à l'époque de l'Espagne impériale des 16^e et 17^e siècles, époque teintée de rivalités entre l'Espagne et la France et, donc, peu propice à l'apprentissage du français par les Espagnols. Or, c'est dans ce contexte que l'Espagne connut un mouvement massif vers la publication de glossaires et de manuels dans plusieurs langues. Il n'est donc pas incompréhensible que les conflits et les rivalités donnent lieu à des politiques linguistiques qui favorisent la langue de l'ennemi. Dans cet esprit, les auteurs s'intéressent à l'impact de ces politiques linguistiques sur la production de manuels de français durant cette époque.

Danielle Omer étudie les politiques linguistiques de l'Alliance israélite universelle qui visaient le remplacement du judéo-espagnol par une langue occidentale, le français le plus souvent, afin de moderniser l'esprit des jeunesses juives souvent orientales. L'auteure dresse un portrait historique et politique des judéo-langues et montre leurs affinités et la rivalité de leurs locuteurs respectifs. Elle montre aussi le raisonnement qui est derrière les décisions aménagementales s'élevant contre les judéo-langues compte tenu de la dispersion de leurs sujets et l'absence de territoire propre à ces langues.

3. Notions et termes

Cette section est consacrée au corpus de la langue et aux langues de spécialités dont les domaines sont considérés comme des territoires où se développent des formes, des modes, des modèles, des dynamiques et des mouvements linguistiques. Dans cette perspective, **Amélie Hien**

propose que, au sein de ces territoires que sont les domaines de spécialité, émergent des langues de spécialité dont les termes acquièrent des notions particulières et spécifiques. Elle suit ainsi la migration de termes de la langue commune ou d'un autre domaine de spécialité vers celui de la santé en julakan (langue parlée au Burkina Faso) et analyse les règles en vertu desquelles ces mouvements s'opèrent.

Dans cette même perspective, **Ali Reguigui** situe les mouvements migratoires terminologiques dans le cadre de la sémantique. Selon lui, une langue acquiert de nouvelles significations par mutations sémantiques endogènes et exogènes ou par réorganisation formelle. L'auteur analyse les processus par lesquels se réalisent les changements ou les mutations sémantiques dans le cadre du lexique technoscientifique arabe. Il soutient que la création sémantique est le résultat d'une opération cognitive qui met à contribution des procès de l'esprit. Ces créations sont caractérisées par la mobilité, ce qui montre que le lexique est une entité dynamique.

Rima Baraké, quant à elle, étudie synchroniquement et diachroniquement l'influence de la culture, de la société et du territoire sur la dénomination des objets et sur la vision du monde. Pour ce faire, l'auteure a dû remonter le cours du temps à une période où l'on pouvait voir l'empreinte de la culture et de l'identité dans la manière de découper le monde et de structurer les connaissances et les savoirs.

Par ailleurs, **Chantal Mayer-Crittenden** et **Michèle Minor-Corriveau** se sont intéressées à l'emploi des termes «langue» et «langage» dans le domaine de l'orthophonie. Compte tenu que l'orthophonie se trouve à la croisée des chemins de plusieurs disciplines qui collaborent et qui gravitent autour de certains objets de recherche et que les termes recouvrent parfois des acceptions différentes selon qu'on travaille dans un tel domaine ou dans une telle langue, il devient important

que les spécialistes des divers domaines puissent communiquer entre eux dans une terminologie qui recouvre des concepts bien circonscrits. Dans cette quête du terme juste pour le concept approprié, les auteures explorent les acceptions de «langue» et de «langage» en examinant plusieurs sources et plusieurs disciplines.

Enfin, **Manon Robillard** explore les moyens de réduire les insuffisances expressives en suppléance à la communication chez les jeunes enfants de 4 à 5 ans qui fréquentent la maternelle ou le jardin d'enfants de langue française dans le Nord de l'Ontario. Afin de mieux apprécier les besoins communicationnels de cette population, elle étudie d'abord leurs besoins en prenant en considération leur situation de minoritaire.

Dans tout projet aménage­mental, comme on pourra le constater tout le long de ce volume, la relation entre la langue et le « territoire » s'avère étroite, constante et d'une dynamique sociosystémique nécessairement multiplexe. Les essais qui suivent et que nous venons d'énoncer dans leur quintessence sauront refléter dans le détail, malgré leur variété, cette relation, cette dynamique et cette multiplicité.